

Vue du perron

VOLUME 27 NUMÉRO 2 ÉTÉ 2018

BULLETIN
TRIMESTRIEL

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE



Prochain rassemblement, Next gathering
Château Mont-Sainte-Anne
les 17, 18 et 19 août 2018 August 17, 18 and 19

Livres en consigne auprès de votre Association

Pour plus de détails

Voir: <http://famillesperron.org/doc/bon2017.pdf>

DANIEL PERRON DIT SUIRE (1638-1678): une existence dans l'ombre du père

Volume de 212 pages écrit par Guy Perron.



Daniel Suire ne fait rien comme les autres. Né hors mariage, il est issu d'une famille protestante de La Rochelle. Il s'embarque expressément pour la Nouvelle-France. L'avenir est prometteur. Il a tout pour réussir. Il s'y établit, se marie et abjure le calvinisme. En haine de ce geste, François Peron va renier son fils.

Son père décédé, il s'approprie le nom Peron, qui se voit ajouter un "r" par la société catholique. Après avoir vécu une existence dans l'ombre du père, Daniel Peron dit Suire laisse une nombreuse descendance en laquelle on retrouve des pionniers dans la colonisation de provinces, territoires et états de l'Amérique du Nord.

FRANÇOIS PERON (1615-1665): marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle

Volume de 382 pages écrit par Guy Perron.



François Peron, homme d'action, tenta sa chance et négocia pour son propre compte avec les colonies françaises d'Amérique. Il devint marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur.

De religion protestante, il commença quand même avec le Canada en y envoyant ses navires sur lesquels prenaient place passagers et marchandises. Il recruta la main-d'oeuvre nécessaire à la mise en valeur et au peuplement des colonies et ses navires rapportaient, au retour, des fourrures du Canada, le poisson de Terre-Neuve et, plus tard, le sucre des Antilles.

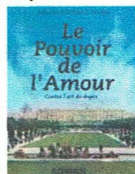
Travailleur acharné, François Peron taquina sans cesse le destin pour atteindre ses buts, prendre sa place dans la bourgeoisie commerçante et réussir.

Une famille sous le toit



Une famille sous le toit ... de deux fromageries, écrit par Judith Perron.

Le pouvoir de l'Amour - Contre l'art de duper



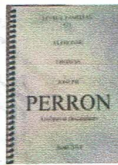
Roman historique de 335 pages écrit par un descendant PERRON de France.

LE P'TIT RIEN-TOUT-NEU par Camille Perron



Livret de Contes de Noël de Camille Perron accompagné de deux disques; narration de l'auteur.

Livret familial Alphonse, Thomas et Joseph Perron



Ancêtres et descendants d'Alphonse, Thomas et Joseph Perron. Écrit par Normand Perron

Perron toujours en marche de Château-Richer



Perron toujours en marche de Château-Richer, écrit par Danielle et Micheline Perron.

Mot du président

Ce bulletin est le dernier de notre éditeur. Y aura-t-il un bulletin à l'automne?

Dans notre bulletin de décembre 2017, j'ai mentionné la création du prix * Le Perron de l'année *. Lors de la réunion du Conseil du 27 mars dernier, le CA a accepté la proposition reçue. Cette personne a été avisée de notre décision et sa présentation sera faite lors de notre prochain rassemblement.

N'oubliez pas de réserver votre chambre au Château Mont-Sainte-Anne et d'envoyer votre inscription à Manon pour notre rassemblement 2018. Le choix des régions pour nos rassemblements 2019 et 2020 y sera également dévoilé.

Nous avons plusieurs postes à pourvoir: éditeur de notre bulletin, représentants régionaux, et traducteurs. Vu la situation vécue depuis l'automne passé, le Conseil est aussi à la recherche de personnes-ressources comme juriste, comptable et assureur. Pour plus d'informations et pour rejoindre un membre du Conseil, voir les coordonnées incluses dans le bulletin.

Le dossier Ancestry sera discuté lors de notre prochaine assemblée générale.

Les objectifs pour le prochain Conseil :

- Promouvoir l'AFPA lors de salons et par nos représentants régionaux
- Augmenter notre membrariat
- Définir les tâches des vice-présidents
- Recruter de nouveaux représentants régionaux

Une nouvelle association a été créée. Notre fédération se joint à la FADOQ (Québec & Chaudière-Appalaches) pour le prochain salon qui aura lieu à Québec, au Centre des Foires d'ExpoCité du 28 au 30 septembre prochain.

Notre fédération a amélioré ses finances au cours de la dernière année mais la communication ne semble pas leur priorité pour l'instant.

Documents pour AGA 2018

Dans ce bulletin, vous trouverez les documents nécessaires pour un meilleur suivi lors de notre assemblée générale du 19 août prochain : le procès-verbal de l'AGA 2017 et celui de l'assemblée extraordinaire du 20 janvier 2018 ainsi que les états financiers (non vérifiés) de la dernière année.

Il n'y aura pas de copies papier sur place.

Au plaisir de vous rencontrer au Mont-Sainte-Anne,

Normand Perron (838)

From the president

This is the last bulletin by our present editor. Will there be a fall bulletin?

In the December 2017 edition of our bulletin, I mentioned the creation of an award for the * Perron of the Year *. At the March 27th meeting of the Board, the Directors accepted the nomination that was received. This person has been advised of our decision and the presentation will take place during our next gathering.

Please remember to reserve your room at the Chateau Mont-Sainte-Anne and to send your registration form to Manon for the 2018 gathering. The regions chosen for our 2019 and 2020 gatherings will also be revealed at this time.

We have several positions to fill. We are looking for an editor for our bulletin, regional representatives and translators. Considering the situation encountered last autumn, the Board is looking for resource persons such as legal experts, accountants and insurers. For more information and to contact a member of the Board, please see the contact details included in the bulletin.

The Ancestry file will be discussed at our next Annual General Meeting.

The goals for the next Board of Directors:

- To promote the AFPA through *salons* (visibility shows) and with the help of our regional representatives
- To increase our membership
- To define the tasks of the vice-presidents
- To recruit new regional representatives

A new association has been formed. Our federation is joining the FADOQ (Quebec and Chaudiere-Appalaches) for the next *salon* which will take place in Quebec City at the Centre de Foires d'ExpoCité on September 28-30.

Though our federation has improved its financial situation during this past year, it seems that communication is not a priority for them at this time.

Documents for the 2018 AGM

In this bulletin you will find the documents necessary for our Annual General Meeting on August 19th: the minutes of the 2017 AGM, the minutes of the Special Meeting on January 20th of this year as well as the financial statement (unaudited) for the last year.

No paper copies will be available on site.

Looking forward to meeting you in Mont Sainte-Anne,

Normand Perron (838)

Mot de l'éditeur

Bonjour chers lecteurs,

Vous trouverez dans le présent numéro trois articles pour vous faire mieux connaître des membres de familles Perron. Tout d'abord, Robert (901) nous raconte la quête qu'il a menée jusqu'en Croatie pour retracer ses ancêtres du côté de sa mère. Ensuite, trois membres d'une même famille ont voulu rendre hommage à leur mère, Yvette Perron qui nous a quittés le 14 décembre dernier, à l'âge vénérable de 102 ans et 1 mois. Finalement, je suis heureux de vous présenter Denis Perron, un retraité hyperactif pour le plus grand plaisir de tous ceux qui le côtoient.

Je remercie sincèrement tous (toutes) ceux et celles qui ont oeuvré aux productions des derniers bulletins en ma compagnie.

Bonne lecture

Gilles Grondin (847)

From the Editor

In the present edition, you will find three articles which will introduce you to members of Perron families. In the first article, Robert (901) recounts his quest in search of his maternal ancestors which led him all the way to Croatia. In the second article, three members of the same family wish to pay tribute to their mother, Yvette Perron, who passed away last December 14th at the remarkable age of 102 years and 1 month. Finally, I am happy to present Denis Perron, a hyperactive retiree, to the delight of everyone who has the pleasure of knowing him.

I wish to sincerely thank all who worked alongside me in the production of the bulletins.

Happy reading

Gilles Grondin (847)

| Contenu | Content |
|--|--------------------------------------|
| Livres à vendre.....2 | Books for sale (in French).....2 |
| Mot du président.....3 | From the president.....4 |
| Mot de l'éditeur.....5 | From the editor.....5 |
| Mes ancêtres Grubisich.....6 | My Grubisich Ancestors.....14 |
| Yvette Perron (1915-2017).....8 | Yvette Perron (1915-2017).....16 |
| Denis, le « marchand du bonheur ».....9 | Denis, the "Happiness broker".....17 |
| Le Perron de l'Année.....11 | The Perron of the Year.....19 |
| Rassemblement 2018.....12 | 2018 gathering.....12 |
| AGA 2018 – Ordre du jour.....20 | 2018 AGM – Agenda.....20 |
| Rapports financiers 2017-2018.....21 | Financial reports 2017-2018.....21 |
| Procès-verbal de l'AGA 2017.....22 |22 |
| Procès-verbal de l'AG extraordinaire du 20 janvier 2018.....24 |24 |
| Dictionnaire des familles Perron.....31 | Perron families dictionary.....31 |

Mes ancêtres Grubisich

par Robert Perron (901)

Je voudrais vous raconter ma propre histoire de généalogie qui m'a emmené à explorer le pays de naissance de mes parents du côté maternel.

Il convient tout d'abord d'expliquer le contexte. Ma mère est originaire de Croatie, un ex pays de la Yougoslavie. Lors de son arrivée au Canada, elle était âgée d'à peine 8 ans. Mon grand-père, Mato Grubisich est d'abord arrivé en terre canadienne après avoir boulingué en Asie et en Amérique. Alors qu'il travaillait sur un bateau, il entendit parler d'une grosse construction au Saguenay-Lac St-Jean soit l'usine hydroélectrique de l'Isle-Maligne.

Lors d'une escale de son bateau sur la côte atlantique des USA, considérant ne plus vouloir retourner dans son pays d'origine, il décida alors de quitter le navire sur lequel il travaillait et prit la décision de s'exiler au Québec pour y trouver du travail à la construction de la centrale hydroélectrique de l'Isle-Maligne. Il faut que je précise ici qu'à ce moment sa famille demeurait toujours en Croatie, soit son épouse Ivana ainsi que ses filles Maria, Nevenka et Zlata. Pendant 3 ans, il travailla avec acharnement et accumula le pécule nécessaire pour faire venir la petite famille au Canada.

En 1929, la famille fut réunie à Alma mais la plus vieille des filles ne put faire le voyage car elle s'était mariée. Au cours des années suivantes, des tentatives de faire venir celle-ci au Canada furent infructueuses en raison de l'épidémie mondiale de grippe et de la guerre. Finalement, celle-ci est demeurée dans le village de Smrika dans la maison que mon grand-père avait construite non loin de la mer Adriatique. Ce village est situé à environ une heure de Venise et environ une heure de l'Autriche. La température de ce coin de pays est des plus agréables. Il y tombe très peu de neige en hiver et, en cette période, la température est toujours au-dessus du point de congélation. Le bord de mer est bordé de palmiers et on peut s'y baigner jusqu'en octobre.

Pendant toute ma jeunesse, j'ai désiré visiter cette contrée dont ma mère m'avait tant parlé. Je demandais à ma tante et à ma mère des précisions sur leur pays d'origine. Ainsi, par ma tante, qui est actuellement la seule survivante, j'ai pu savoir que les parents qui vivaient si loin avaient été très malades et étaient probablement tous décédés.

Il est important ici de spécifier que, dans mon enfance, je n'ai jamais obtenu de ma grand-mère ni de mon grand-père maternel les renseignements que j'aurais voulu car ceux-ci ne parlaient pas le français et peu l'anglais. À cette époque, je comprenais l'anglais mais ne le parlais pas. Lors du décès de ma grand-mère, mon grand père est parti vivre dans un foyer et, de ce fait, il a vendu la maison familiale. Du même coup, il a jeté aux ordures tous les souvenirs familiaux amassés au fil des ans.

Ce qui a fait que, suite au décès de ma mère, ma seule source d'information était ma tante Zlata qui avait quitté la Croatie alors qu'elle n'avait que 6 ans. Plus personne n'avait de correspondance de la famille demeurée en Croatie depuis le décès de ma grand-mère Ivana.

Lors d'un premier voyage en Europe en 1976, je prévoyais aller visiter ce petit village d'au plus 700 habitants. J'avais même obtenu un visa pour ce faire mais peine perdue, car un tremblement de terre dans la région de Venise a saboté mes intentions. Alors je me suis dit, peut être une autre fois...

Les années passent et, en 2010, je me joins à un groupe d'amis pour organiser des voyages de groupe. Un premier voyage s'organise et on parcourt la France et l'Autriche. Deux ans plus tard, c'est un voyage en Italie que nous visitons du nord au sud. Par la suite, le groupe discute d'effectuer un voyage dans les Balkans notamment en République Tchèque, Hongrie, Bosnie, Serbie pour terminer en Croatie en visitant notamment Sarajevo, Mostar, Dubrovnik, Split, pour aboutir à Opatija ville située à un peu plus de 30 km de mon but soit Smrika. Après la visite de Opatia, je prends les dispositions nécessaires pour aller à Smrika en compagnie d'un guide local. Tout ce que j'avais en tête était de découvrir le petit village d'où ma famille maternelle était originaire.

Malgré la forte opposition de mon épouse, nous partons en compagnie d'un guide pour aller sur place et, chemin faisant, je lui explique ce qui me motive à me rendre dans ce petit village: je suis à la recherche de gens qui auraient vécu dans le village et dont les parents auraient immigré au Canada. Aussitôt arrivé dans le village, mon guide s'arrête pour demander des informations au premier résident rencontré. Celui-ci parle avec son épouse et ils téléphonent à une personne qui, disent-ils, avait des parents au Canada. La dame me dit que cette personne va m'attendre sur le coin de la rue non loin de sa résidence qui n'était qu'à quelques centaines de mètres.

Une fois en présence de cette dame, on se met à discuter par l'entremise de mon guide qui, lui, parle le serbo-croate et l'anglais. La dame me demande le nom de mon grand-père ce à quoi je réponds Mato. Elle se prend le visage à deux mains et demande ensuite le nom de ma grand-mère, je lui dis qu'elle s'appelait Ivana. Elle se prend encore le visage à deux mains et s'informe ensuite du nom de ma mère et je réponds qu'elle se nommait Nevenka et que j'ai aussi une tante prénommée Zlata. À partir de ce moment, nous concluons tous deux que nous sommes cousins. Sa mère est la tante Maria que je n'ai pas connue.

Mon épouse et moi sommes invités à l'accompagner à sa résidence, laquelle est la maison originale construite par mon grand-père à l'époque ou il résidait à Smrika. J'y découvre une

maison située dans la partie basse du village avec une belle terrasse dont le terrain est ombragé par des figuiers et comportant un puits de surface lequel fut utilisé pendant plusieurs années en raison du réseau d'aqueduc déficient du village. Ma cousine me raconte que ce puits fut creusé par mon grand-père et, qu'à l'époque où il servait, plusieurs voisins venaient s'y approvisionner.



Ma première rencontre avec ma cousine

Nous sommes assis à la table sur la terrasse et elle me présente sa famille soit son fils Zlatko entre autres. Celui-ci m'invite alors à le suivre et me demande si je fais de la recherche généalogique. Je lui dis oui et alors il me montre le fruit de ses propres recherches sur la famille Grubisich, ma famille maternelle. C'est ainsi que je prends connaissance que j'ai de la famille à Venise ainsi qu'à Trieste, en Italie, je devrais plutôt dire que j'avais car ces oncles sont décédés.

De retour à la table de la terrasse, ma cousine demande de l'attendre quelques minutes et entre dans la maison et revient avec une boîte de photos. Elle prend une photo et avant de la montrer, mentionne à mon épouse qu'elle la reconnaît. Elle nous montre alors la photo et, quelle surprise de constater qu'il s'agit de la photo de notre mariage qui fut probablement envoyée par ma grand-mère Ivana.

Je regarde les photos et je trouve des photos de ma grand-mère accompagnée de ma mère ainsi que de ma tante Zlata encore vivante aujourd'hui et âgée de 95 ans depuis le 23 décembre dernier. Parmi les photos vues sur place, j'en retrouve une qui fut prise à la fin de mes études en 1963, photo devant servir à la confection d'une mosaïque de finissants scolaires.

D'autres photos montrent ma grand-mère et mon grand-père en visite chez des parents à Minneapolis au

Minnesota et une autre montrant mon grand-père avec un cousin à Cicero en banlieue de Chicago. Ma cousine me dit que si je veux prendre certaines photos je peux le faire et je m'empresse de le faire. Les photos montrant mes grands-parents maternels à Minneapolis furent prises à l'occasion de visite à une sœur de ma grand-mère Ivana qui résidait à Minneapolis.

Pour ce qui est des recherches généalogiques de Zlatko, celui-ci me demande si cela m'intéresse. Il me dit qu'il peut me faire parvenir le tout par l'Internet et j'acquiesce aussitôt.

Après ces heures agréables, il fallait retourner à l'hôtel où nous logions avant notre départ pour le Québec. Me voilà donc de retour avec mon épouse, à Opatia, je rencontre le groupe avec qui nous voyageons et tous s'informent de ma courte visite à Smrika. Lorsque je leur raconte, quelle surprise ils ont tous eue. Inutile de dire que cette dernière nuit en Croatie en fut une au cours de laquelle je n'ai pas beaucoup dormi.

Une chose que j'oublie de vous dire: au moment de quitter cette belle famille, Zlatko m'a demandé le numéro de téléphone de ma tante Zlata, j'ai pu lui donner car j'avais ce numéro en mémoire.

Je revenais au Québec. J'avais retrouvé les traces de la famille à Smrika et j'avais hâte d'apprendre la nouvelle à ma tante Zlata, mais Zlatko s'était permis de l'appeler au téléphone et gâcha la surprise que je réservais à ma tante. Depuis ce temps, ma tante, Zlatko et moi, sommes en communication via l'Internet. Tout ce que je souhaite c'est de pouvoir retourner là-bas et profiter de quelques mois pour visiter la région et mieux connaître ces membres de ma famille.

Lorsque j'ai parlé avec mon guide, nous avons convenu de continuer notre relation et celui-ci communique avec moi via Facebook. Qui plus est, mon petit-cousin Zlatko a, pour sa part, rencontré l'aimable personne qui nous a mis en communication lors de notre voyage. Lors de leur rencontre, il a bien sûr parlé de généalogie et a appris qu'ils sont parents car leurs grand-mères étaient sœurs... Il faut préciser que le village de Smrika ne compte qu'environ 700 habitants et qu'une forte majorité d'entre eux sont des Grubisich. Toutefois, la plupart n'ont aucun lien de parenté, un peu comme les Tremblay au Saguenay.

Mon cousin Zlatko m'a lancé une invitation dernièrement à revenir le visiter à l'été 2018 et, en contrepartie, il me confirme qu'il me visitera très probablement en 2019. Mon épouse et moi y réfléchissons très sérieusement. Une histoire à suivre...

Yvette Perron (1915-2017)

par Jean, Louis and Hélène Lacroix

Yvette, notre mère, est née le 3 novembre 1915 à Saint-Tite. Elle est la dernière d'une famille de six enfants (dont deux sont décédés en bas âge) du couple Amédée dit Médard Perron et Bernadette Lapointe. Fait à noter, sa mère Bernadette avait la fibre des affaires. Elle était en effet la propriétaire du restaurant de la gare à Saint-Tite.

La famille déménage à Trois-Rivières au début des années '20. Et, on les retrouve habitant sur la rue Laviolette, en 1921. Yvette ira poursuivre ses études dans un pensionnat de Nicolet pour ensuite, revenir à Trois-Rivières.

Vers 1934, elle évolue dans la troupe de théâtre «Les Compagnons de Notre-Dame» de Trois-Rivières. Avant son mariage, elle travaillera plusieurs années comme fleuriste chez Gauthier Fleuriste de Trois-Rivières.

Yvette s'adonne au tennis. Elle se rend régulièrement au parc Pie XII de Trois-Rivières pour se livrer à ce sport. C'est là qu'elle rencontre Émile Lacroix, fils d'Henri Lacroix et de Victoria Poitras. En plus de pratiquer le même sport que Yvette, ce dernier est aussi responsable de l'entretien des terrains de tennis. Yvette épousera son Émile le 8 janvier 1945 en l'église Saint-François-Xavier de Trois-Rivières. Émile deviendra «publiciste» et travaillera pour les trois plus importants médias de Trois-Rivières, soit les stations de radio CKTR et CHLN ainsi que le quotidien *Le Nouvelliste*. Yvette donnera naissance à quatre enfants: Jean (1945), Françoise (1948) (décédée à l'âge de 6 mois), Louis (1950) et Hélène (1953).



8 janvier 1945, jour du mariage d'Yvette et Émile

Femme aux multiples talents, en plus d'élever sa famille, elle travaillera aussi comme mannequin pour les magasins Fortin et Clairette, vers 1962. Elle sera aussi secrétaire d'école primaire pendant quelques années. Elle est engagée comme téléphoniste à l'Hôpital Cooke de Trois-Rivières, puis devient «chef de distribution au service des diètes, cuisinettes et cafétéria» du même hôpital. Elle prendra finalement sa retraite en 1973.



27 février 1962 lors d'un défilé de mode

Elle fut une femme bien de son temps. C'était une femme impliquée, concernée par la vie en commun, la politique, l'éducation. Dans les écoles de Trois-Rivières, c'est elle qui a initié le mouvement Parents-Maîtres, l'ancêtre des comités d'école. Elle a été une des premières femmes à être élue présidente de la Société Saint-Jean Baptiste. C'était une croyante, catholique pratiquante, d'avant-garde et branchée sur la réalité du monde. Elle fut également membre du comité diocésain pour les vocations.

Après sa retraite, elle a continué de s'impliquer dans sa communauté et elle a beaucoup voyagé à travers le monde: Amérique du Nord, Europe, URSS, Israël et Terre-Sainte. Elle avait une main d'écriture exceptionnelle (calligraphie). Elle a peint pour son plaisir et se tenait bien informée. Toute sa vie, elle a fait sa propre couture.

Ce qui la caractérisait le mieux : la bienveillance, la compassion, le don de soi, la recherche de ce qui est juste et cette grande capacité d'amour et de respect. Ce qu'elle nous a légué de plus précieux c'est l'ouverture d'esprit, la foi, la conscience des autres, la générosité, l'émerveillement et par-dessus tout l'amour.

Denis, le Marchand du Bonheur

par Denis Perron

Fils de Germaine Thibodeau et de Germain Perron, tous deux de Ste-Thècle, je suis né le 26 novembre 1950, à Shawinigan. Je suis le plus jeune d'une famille de 6 enfants, à savoir: 4 garçons et 2 filles. J'ai fréquenté l'école primaire St-Sacrement de la paroisse Christ-Roi, située à quelques minutes à pied de la maison familiale, pour ensuite poursuivre mes études secondaires au Séminaire Ste-Marie de Shawinigan. J'ai complété mes études collégiales en Sciences Humaines au CEGEP de Shawinigan pour finalement obtenir un Baccalauréat en Économie à l'U.Q.T.R en 1973.

En plus de mes emplois d'été à l'usine Carborundum de Shawinigan, où mon père a travaillé pendant près de 40 ans, j'ai œuvré comme professeur suppléant sur appel durant mes études collégiales et universitaires. Il m'est arrivé d'avoir des élèves de mon âge et même plus vieux que moi. Il faut dire que ma forte stature physique de l'époque me faisait paraître plus vieux que mon âge et m'aidait à maintenir une discipline rigoureuse lors de mes suppléances. Le fait également que l'enseignement et l'éducation aient occupé une place prédominante au sein de ma famille a été un facteur facilitant à cet égard; ma mère et ses 4 sœurs ont été ce qu'on appelait alors « maîtresses d'école » au primaire. Il en a été également ainsi de mes 2 sœurs alors que 2 de mes 3 frères ont été « professeurs » au niveau Secondaire et Collégial. Ce contexte familial a fait en sorte que j'ai toujours été attiré par l'enseignement et le côté «pédagogique» ou «vulgarisation» des concepts.

C'est donc le 15 Octobre 1973, à l'âge de 22 ans que j'ai entrepris ma carrière au sein de la fonction publique fédérale au sein de la commission d'assurance chômage (CAC); carrière qui s'est poursuivie jusqu'en janvier 2004. J'ai toujours œuvré au sein de cet organisme qui, au fil des ans, a changé d'appellation à plusieurs reprises pour aujourd'hui desservir le public sous le nom de « Service Canada ».

Au cours de mes 31 années au sein du gouvernement fédéral, j'ai occupé différents postes allant d'Agent de détermination de l'admissibilité aux prestations, Expert & Conseiller technique, Agent de formation, en passant par Superviseur d'unité de services, Directeur de Centre d'emploi du Canada, Chef des ressources humaines jusqu'à Économiste. Ces différents emplois ont été occupés dans différentes localités (réf : bougeotte oblige): Shawinigan, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Drummondville, Montréal et Brossard.

En ce qui concerne la musique, rien dans mon environnement familial ne favorisait l'émergence d'une attirance envers la musique. Même qu'en 6ème année, confronté à choisir entre faire partie de la fanfare de l'école ou des enfants de chœur, j'avais opté pour ces derniers. Ce choix déchirant à l'époque ne semble pas avoir eu de suite quant à un appel

provenant d'en-haut, à moins que je ne l'aie pas entendu ou fait la sourde oreille...

Je crois que la passion de la musique a commencé à prendre racine en moi alors que je fréquentais toujours l'école primaire. Mon frère Richard, de 12 ans mon aîné, alors pensionnaire au Collège St-Sacrement de Terrebonne venait passer ses vacances estivales à la maison. Je me souviens de toutes ces heures passées dans la bonne vieille balançoire, à l'ombre et à l'abri des intempéries sur la grande galerie arrière, à l'écouter chanter principalement les chansons de Félix Leclerc, Béart, Brassens. Quand j'apercevais Richard dans la balançoire, sur le champ, je délaissais les jeux en cours avec mes amis pour le rejoindre immédiatement dans la fameuse « balançoire ».

A cette époque, il était de mise de fréquenter les activités organisées par l'OTJ qui chapeautait les activités de plusieurs paroisses. Je me souviens d'un concours amateur organisé par l'OTJ auquel j'avais participé. J'avais gagné le concours par vote à main levée et applaudissements en interprétant la chanson de Fernand Gignac : "*Donnez-moi des roses*". Je crois que, c'est à ce moment que j'ai pris conscience de mon attirance pour la musique et de la satisfaction qu'elle pouvait m'apporter, tant pour la bouffée d'adrénaline générée par le fait de se produire en spectacle que de lire la joie et le bonheur dans les yeux des personnes quand ils écoutent une chanson qui leur plaît.

Quand Richard a eu d'autres centres d'intérêt que de passer ses temps libres à chanter dans « la balançoire » sous le regard admiratif de son frerot, j'ai moi-même pris la relève.... J'y ai passé des heures et des heures, en journée ou en soirée, avec ma meilleure amie de l'époque de mon adolescence : ma «radio-transistor Sanyo». J'écoutais ma radio tout en chantant à tue-tête, les succès du jour diffusés au défunt poste CKSM. Mon «amie Sanyo», m'accompagnait également dans toutes mes ballades en bicyclette.

A l'époque des amourettes adolescentes, ces dernières s'exprimaient souvent à partir de textes pigés dans des succès de l'heure...Pauline, avait eu droit au « *Je me sens bien auprès de toi* » de Petula Clark... Hélène n'avait pas été en reste avec le « *Je te réchaufferai* » d'Aznavour... Sans compter la chanson « *Louise* » de Michel Louvain qui avait servi pour au moins deux Louise... seule la couleur des cheveux avait nécessité un changement dans le texte...

A cette époque, le samedi soir, à 19h00, l'émission Jeunesse d'Aujourd'hui était le RV de tous les jeunes avec ses invités qui chantaient en faisant du « lip sync ». Or, dans mon temps, le dimanche après-midi était réservé aux ballades familiales en auto pour visiter les oncles et tantes ... Pour ma

part, je préférerais rester à la maison pour faire du « lip sync ». Tout l'après-midi durant, jusqu'au retour de mes parents, je m'épivardais devant le grand miroir suspendu au mur du salon au rythme des chansons des Classels, des Hou-Lops, des Bel Canto etc.

Lors de mes études collégiales et universitaires, plutôt que d'aller à la bibliothèque entre mes cours ou durant mes jours de congé, je préférerais rester à la maison et écouter un après l'autre les fameux disques vinyles 33 tours et 45 tours. A cette époque, mes frères et sœurs étaient tous mariés et ma mère vaquait à ses occupations domestiques tout en écoutant, sans rechigner ni se plaindre, la musique qui jouait à tue-tête et moi qui enterrais la voix de l'interprète...

Puis à 46 ans... achat d'un premier clavier électronique... véritable piqûre musicale. Pouvoir jouer de la musique et chanter en limitant l'usage de la main gauche à 3 doigts pour les accords automatiques. Un vrai cadeau du ciel... Réaliser un rêve avec un minimum de technique, l'oreille musicale étant presque suffisante.

De 46 à 52 ans, ma passion musicale devient incontrôlable et occupe toutes mes heures de loisirs. Des centaines et des centaines d'heures, sinon des milliers à convertir en traitement de texte des chansons de toutes les époques, y annoter les accords, trouver le rythme approprié sur le « Keyboard » etc ...

Avec le temps, un projet de retraite prend forme : jouer de la musique et chanter pour les personnes âgées dans les résidences. Mon but premier : répandre la joie et le bonheur par la chanson. Des chansons qui rappellent des souvenirs aux personnes âgées!



Le « Marchand du Bonheur » à l'oeuvre. Les chaises derrière lui sont vides parce que tout le monde danse...

Ainsi, le 6 Octobre 2005, alors à ma retraite depuis moins d'un an, je remplis mon premier engagement dans une résidence de Montréal sous le nom de : « Denis, le Marchand du Bonheur ».

Le bouche à oreille fait que la clientèle s'accroît régulièrement. Mais dans les résidences, les personnes ne font pas que chanter; la danse y est également très présente, surtout la « danse en ligne ». C'est ainsi que j'ai dû combiner, en cours de route, la danse en ligne et les chansons; ce qui m'a amené à développer un répertoire commun aux deux groupes, celui des danseurs et celui des chanteurs. Satisfaire les deux groupes représente tout un défi. Sans compter que le support visuel (Karaoké) était et, est toujours, un élément essentiel pour moi à intégrer dans mes activités d'animation.

A cette époque, mes recherches pour développer mon produit m'ont amené à communiquer avec des associations de danse en ligne pour apprendre que l'on pouvait devenir professeur diplômé de danse en ligne. Non merci, pas pour moi! Mais une idée me passe par la tête... France qui aime la danse et qui, à de nombreuses reprises, m'a demandé d'aller suivre des cours de danses sociales... Humm!!!

Marier nos deux passions respectives: - danse pour elle et chanson pour moi - . Travailler en équipe lorsqu'elle prendra sa retraite dans un an ou deux ... Quoique réticente à mon idée au début, elle entreprend sa formation de « professeure » et obtient son diplôme en mai 2008. « Denis, Le Marchand du Bonheur » cède la place : « France & Denis, Les Marchands du Bonheur ».

Quand France prend sa retraite en 2009, nous décidons alors de revenir nous établir en Mauricie, notre région natale, elle-même étant native de Grand-Mère. A compter, de janvier 2010, nous reprenons nos activités de cours de danse en ligne et d'animation. Concentrées au départ dans la MRC Des Chenaux, nos activités, depuis deux ans, se déroulent presque exclusivement à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

Au fil des ans, je me suis impliqué davantage dans la danse en ligne pour devenir peu à peu l'assistant de France au niveau de l'enseignement des danses. Cet aspect rejoint l'attrance que j'ai toujours eue pour l'aspect enseignement mais France demeure toujours la «Maîtresse d'œuvre de l'aspect Danse en Ligne».

L'association de France et moi, notre complémentarité tant au niveau des compétences techniques que de nos qualités personnelles (elle a une patience d'ange pour l'enseignement et une mémoire phénoménale pour les chorégraphies), nous permet d'avoir du plaisir à travailler ensemble tout en atteignant notre objectif de base : semer la joie et le bonheur en faisant « DANSER TOUT L'MONDE ».

Si j'ai la musique dans le sang, on peut dire que France a la danse dans le sang... Pour ce qui est de notre complémentarité, je lui donne le « *La* » elle me donne le « *Pas* ».

Actuellement nous dispensons des cours qui s'adressent à 3 niveaux différents : 1 - Initiation à la danse en ligne. 2 - Débutant (1 & 2). 3 - Intermédiaire. Pour ce faire, nous avons actuellement plus de 150 chorégraphies actives utilisées dans le cadre de nos activités d'animations actuelles: soirées de danses spécifiquement pour nos élèves, animations chantées et dansantes dans les résidences, pour les FADOQ et autres organismes. Au cours de nos 10 années d'activités dans le monde de la danse en ligne, on peut parler de 400 à 500 chorégraphies qui ont dû être apprises et maîtrisées par France.

Les gens que nous côtoyons nous font souvent la remarque : « Vous devez être pas mal occupés avec ce travail ». Effectivement, notre passion n'est pas seulement une occupation mais plutôt une préoccupation constante, dans le sens où nous sommes constamment à la recherche ou à l'affût

de toute pièce musicale, spectacles, clips etc. susceptibles d'améliorer notre produit et ce, toujours dans le but de surprendre les gens qui nous appuient et de leur procurer des petites joies et bonheurs inattendus. Bref, notre passion commune à France et moi s'avère un mode de vie; ainsi, l'aspect loisir ou hobby chevauche ou s'entremêle avec la dimension travail...

Au terme de cet article, j'aimerais en profiter pour remercier France de me permettre, encore aujourd'hui à mon âge, de réaliser le rêve de ma vie: danser et chanter tout en partageant avec les autres le plaisir que j'en retire...

Merci à France que j'ai connue au travail en janvier 1974. Fait cocasse: le coup de foudre n'a eu lieu que 15 ans plus tard... nous avons entrepris notre vie commune en 1990 alors que le mariage, quant à lui, a été célébré 15 ans plus tard, soit en 2005... Quelle étape importante, insoupçonnée aujourd'hui, nous réserve notre 15^e anniversaire de mariage qui aura lieu en 2020?

**ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE INC.
498, 9^e Rang, Val-Joli, QC J1S 0H3**

**« LE PERRON DE L'ANNÉE OU LA FAMILLE PERRON DE
L'ANNÉE »**

Cherchant continuellement à se faire connaître des descendants Perron, l'*Association des familles Perron d'Amérique* propose la mise sur pied d'un prix « RECONNAISSANCE ». L'AFPA est fière de souligner le travail d'un Perron ou d'une famille Perron qui, par son engagement dans sa communauté et/ou ailleurs, ce, peu importe le domaine, a su se distinguer et apporter une contribution importante.

Les demandes seront étudiées par le Conseil qui fera le choix final. Une seule demande sera retenue annuellement.

La reconnaissance :

- Un abonnement/renouvellement d'un an
- Un certificat
- Présentation dans le bulletin d'automne du Perron de l'année ou de la famille Perron de l'année et les raisons motivant ce choix

La personne nommée (ou la famille nommée) fera partie du comité de sélection de son remplaçant l'année suivante.

Ce dossier fera partie des tâches d'un vice-président.



C'est avec plaisir que l'AFPA vous invite à son 27^e rassemblement au Château Mont-Sainte-Anne les 17, 18 et 19 août 2018. Venez découvrir vos racines et rencontrer les descendants en ligne directe ou par alliance des ancêtres Perron.

500, Boulevard du Beau Pré, Beaupré, QC G0A 1E0

The AFPA is pleased to invite you to the 27th annual gathering at the Château Mont-Sainte-Anne August 17 - 19, 2018. Come discover your family roots and meet other direct-line descendants and other Perron family descendants.

Réservez maintenant votre fin de semaine en mentionnant le nom de l'Association au:

Reserve now your weekend in mentioning the name of the Association at:

1-800-463-4467 OU 418-827-1862

| | |
|---|--|
| Section champêtre avec déjeuner | Country-Style Studio with breakfast |
| 146,25 \$ en occupation simple | 146,25 \$ single <u>occupancy</u> |
| 81,75 \$ par personne en occupation double | 81,75 \$ <u>double occupancy</u> |
| 66,92 \$ par personne en occupation triple | 66,92 \$ <u>triple occupancy</u> |
| 59,50 \$ par personne en occupation quadruple | 59,50 \$ <u>quadruple occupancy</u> |
| Studio Nordik avec déjeuner | Nordik studio with breakfast |
| 186,25 \$ en occupation simple | 186,25 \$ single occupancy |
| 101,75 \$ par personne en occupation double | 101,75 \$ per person |
| 80,25 \$ par personne en occupation triple | 80,25 \$ per person |
| 69,50 \$ par personne en occupation quadruple | 69,50 \$ per person |

Section champêtre : Cuisinette avec vaisselle, trois ronds de poêle, four à micro-ondes, mini réfrigérateur et grille-pain.

La section champêtre offre des chambres adaptées pour les personnes à mobilité réduite (Contactez Claudie Lavoie, directrice, au 1-800-463-4467)

Section Nordik : Cuisinette avec vaisselle, four à micro-ondes, mini réfrigérateur et grille-pain.

Un supplément de \$20. sera applicable pour toute réservation d'une seule nuit (le samedi 18 août)

N.B. A 50 nuitées le tarif de location des salles sera de \$500.00 au lieu de \$750.00

Country-Style Studio : Kitchenette with dishes, stove with 3 burners, microwave oven, mini-fridge and toaster.

The Country-Style Studio section offers rooms for individuals with reduced mobility.(Contact Claudie Lavoie, director, at 1-800-463-4467)

Nordik Studio : Kitchenette with dishes, microwave oven, mini-fridge and toaster.

A \$20. supplement will be assessed on hotel reservation of a single night (saturday August 18)

N.B. We strongly urge participants to spend two nights to reach 50 room-nights and thus, decrease the expenses \$500.00 instead of \$750.00 for the room rental fees.

Programme
Rassemblement Perron 2018 - Château Mont St-Anne
500, Boulevard du Beau Pré, Beauré, QC G0A 1E0

Vendredi le 17 août

15h00 Accueil Hall d'entrée
Généalogie et produit AFPA : salle 7 Chutes pour tout le weekend

Samedi le 18 août Circuit culturel Île d'Orléans

08h15 Embarquement autobus scolaire Beauré
08h45 Espace Félix Leclerc
10h30 Maison Drouin et Musée nos Aïeux
12h00 Direction Route du Mitan pour le dîner au moulin St-Laurent
13h15 Parc Maritime du St-Laurent
14h15 Économusée Cassis Monna et filles
15h00 Embarquement pour le retour
Messe (heure à déterminer)
18h30 Cocktail et banquet : Salles Montmorency et St-Anne

Dimanche le 19 août

07h30 Déjeuner (inclus avec chambre) salle à déterminer
09h00 Assemblée générale annuelle (AGA) salle Jean Larose
11h30 Départ

PROGRAM
Perron Gathering 2018 – Château Mont Ste-Anne
500, Boulevard du Beau Pré, Beauré, QC G0A 1E0

Friday, August 17

15h00 Registration: Main Lobby
Genealogy and AFPA articles : Salle 7 Chutes (all weekend)

Saturday, August 18 : Cultural Tour of Île d'Orléans

08:15 Departure with the Beauré Bus Company
08:45 Visit of Espace Félix Leclerc
10:30 Visit of Maison Drouin and Musée nos Aïeux
12:00 Lunch at the Moulin St-Laurent (by way of the Mitan Road)
13:15 Visit of Parc Maritime du St-Laurent
14:15 Visit of Économusée Cassis Monna et filles
15:00 Departure for the hotel
Mass (time to be determined)
18:30 Cocktails and banquet: Salles Montmorency and Ste-Anne

Sunday, August 19

07:30 Breakfast (included with your room)
Meeting room to be determined
09:00 Annual General Meeting in Salle Jean Larose
11:30 Closing of the gathering

My Grubisich Ancestors

by Robert Perron (901)

English translation by Richard Lyness (755)

I would like to relate a personal genealogy story, which led me to explore the place of origin of my mother's family.

First of all, I would like to give you some background. My mother is from Croatia, a former Yugoslav republic. She was barely 8 years old when she arrived in Canada. My grandfather Mato Grubisich arrived on Canadian soil after having wandered around Asia and America. While he was working on a ship, he heard about a big construction project in the Saguenay-Lac St-Jean region: the Isle Maligne hydroelectric plant.

At one point, when his ship was docked in an American East Coast port, and not wishing to return to his native country, Mato decided to leave the ship on which he was working and to take off for Quebec to find work at the Isle Maligne hydroelectric plant. I should clarify at this point that his family, which included his wife, Ivana, as well as his daughters Maria, Nevenka and Zlata, still was living in Croatia. During a three-year period, Mato toiled tirelessly and accumulated enough savings to send for his family to come to Canada.

In 1929, the family was reunited at Alma, Quebec, but the oldest daughter, Maria, was unable to immigrate because she was married. During the following years, efforts to have her visit Canada were unfruitful on account of the worldwide influenza epidemic and the onset of the World War II. Furthermore, that daughter lived in the village of SMRIKA in the house that my grandfather had built, not far from the Adriatic Sea. The village is located about an hour from Venice and about an hour from Austria. That corner of Croatia enjoys pleasant temperatures. Little snow falls during winter, and temperatures are always above freezing. Palm trees line the seaside, and people can swim till October.

During my entire youth, I wished to visit the country that my mother so often talked about. I questioned my mother and my aunt for details about their native country. Consequently, through my aunt, who is the only surviving sister, I found out that the relatives who lived so far away, had been quite ill and probably all had died.

Also, it is important to mention at this point that, in my childhood, I never succeeded in obtaining the information I wanted from my maternal grandparents because they did not speak French, but only a little English. At that time, I understood English but did not speak it. When my grandmother died, my grandfather went to live in a nursing home and, as a result, had sold the family home. At the time, he threw to the trash all of the family memorabilia accumulated during many

years, all of which meant that, following my mother's death, my only information source about the family was my Aunt Zlata, who had left Croatia when she was only 6 years old. No one remained in contact with the rest of the family living in Croatia after my grandmother Ivana died.

During my first trip to Europe in 1976, I planned to visit Smrika, a village of fewer than 700 residents. I even obtained a visa to do so but to no avail, for an earthquake in the region around Venice sabotaged my plans. Consequently, I said to myself "perhaps another time ..."

The years passed, and in 2010, I joined up with friends to organize several group trips to Europe. On the first trip, we traveled across France and Austria. Two years later came a trip to Italy in which we visited the country from north to south. Later on, the group planned a trip to the Balkan countries, specifically to the Czech Republic, Hungary, Bosnia, Serbia and ending in Croatia, taking in Sarajevo, Mostar, Dubrovnik, Split and finally Opatija, a city situated only a little more than 30 kilometers from my goal: Smrika.

After visiting Opatija, I made the necessary arrangements to visit Smrika, accompanied by a local guide. All I could think about was discovering the small village of my mother's ancestors. In spite of my spouse's opposition to the idea, she and I set out with a guide to go to SMRIKA and, along the way, I explained my reason for wanting to go to this small village: I was looking for information about villagers who had relatives who immigrated to Canada.

As soon as we arrived in the village, our guide stopped to inquire of the first person we encountered, a man. He spoke to his wife, and they telephoned a person who, they said, had relatives in Canada. The woman told me that that person would wait for me on a street corner near to the person's house, which was only a few hundred meters distant.

Once we met the person, a woman, we began talking with the help of the guide, who spoke Serbo-Croatian and English. The woman asked me the name of my grandfather, to which I responded "Mato." She put both hands on her face, asking then for the name of my grandmother, to which I responded "Ivana." She placed her hands on her face again, and then asked for the name of my mother. I said her name was Nevenka and that I also had an aunt named Zlata. At that point, we concluded that we were cousins. Her mother was my Aunt Maria, whom I never knew.

My spouse and I were invited to go to her house, which actually had been built by my grandfather during the time he lived in Smrika. I discovered a house built in the lower

part of the village, which has a beautiful terrace and fig trees shading the property and which includes a surface well, which was used for several years during the time the village lacked an aqueduct. My cousin told me the well had been dug by my grandfather and, during the years it was used, several neighbors came to the well for their water.



Next to my grandfather's well, gazing at my cousin's pictures

We sat at a table on the terrace, where my cousin introduced me to her family members, including her son Zlatko. He invited me to follow him and asked whether I conducted any genealogy research. I answered yes, and he showed me the results of his own research on the Grubisich family, my mother's family. It was thus that I found out I had relatives in both Venice and Trieste, Italy — actually, I should say that I had relatives there because these uncles are now deceased.

After returning to the table on the terrace, my female cousin asked me to wait several minutes during which time she went into the house and returned with a box of photographs. She took out one of the photographs, saying to my spouse that she had recognized her. Then, to our great surprise, she showed us our own wedding photograph, which probably had been sent by my grandmother Ivana.

I looked through the photographs, and I found photographs of my grandmother with my mother and also my Aunt Zlata. Zlata is still living and turned 95 on Dec. 23, 2017. Among the photographs I saw there, I found a picture taken of me after I finished school in 1963, the photo having been taken to be used in a montage of graduating students.

Other photographs showed my grandmother and grandfather on a visit to relatives in Minneapolis, Minnesota, and another showed my grandfather with a cousin in Cicero, Illinois, outside Chicago. My cousin said if I wished to have certain photographs that I was welcome to take them, an offer which I quickly accepted. The photographs of my maternal grandparents taken in Minneapolis were taken during a visit to my grandmother Ivana's sister, who lived there.

As for Zlatko's genealogical research, he asked whether I were interested in it, saying he could send the information to me via the Internet, an offer which I accepted straight away.

After spending several pleasurable hours with my relatives, we returned to the hotel where our group was staying, to prepare for our return to Quebec. Back in Opatija, my spouse and I encountered our travel group, and everybody asked how my short visit to Smrika had been. When I told our travelling companions what had happened, they all were quite surprised. It goes without saying that I had trouble sleeping my last night in Croatia.

Another thing I forgot to mention: As we were about to say goodbye to this beautiful family, Zlatko asked for Aunt Zlata's telephone number, which I was able to provide because I had committed it to memory.

We returned to Quebec. I had been able to uncover traces of my mother's family in Smrika, and I was anxious to tell Aunt Zlata my story. However, Zlatko had ruined the surprise, for he had taken the initiative to telephone Zlata. Since then, my aunt, Zlatko and I keep in touch via the Internet. All I wish for is the opportunity to revisit that region of Croatia and to get to know my relatives better.

Since meeting our guide, we decided to stay in touch with each other, which we do through Facebook. Even more interesting, my cousin Zlatko, for his part, met up with the amiable guide who had introduced us during our Croatia trip. During their encounter, surely they talked about genealogy, and in so doing, they learned that they are related, for their grandmothers were sisters. I should mention that the village of SMRIKA has only 700 residents, a large majority of whom are members of the Grubisich family. At any rate, most are not related to one another, sort of like the Tremblay families of the Saguenay region.

My cousin Zlatko recently invited us for a return visit in summer 2018, and in turn, he confirmed that he likely will visit us in Canada in 2019. My wife and I are seriously thinking about returning to Croatia, so stay tuned.

Yvette Perron (1915-2017)

by Jean, Louis and H el ene Lacroix
English translation by Marie-Louise Perron (514)

Yvette, our mother, was born on November 3, 1915 at Saint-Tite, QC. She was the youngest of six children (two of whom died in infancy), born to Am ed e dit M edard Perron and Bernadette Lapointe. Her mother, Bernadette, had a notable head for business, and was the owner of the restaurant at the train station in Saint-Tite.

The family relocated to Trois-Rivi eres at the beginning of the 20s, and lived on Laviolette Street in 1921. Yvette went to boarding school in Nicolet first, and following that, returned to Trois-Rivi eres.

Around 1934, she was a performer in the theatre troupe "Les Compagnons de Notre-Dame" in Trois-Rivi eres, and before her marriage, she worked for several years as a florist with Gauthier Fleuriste in Trois-Rivi eres.



*On July 23, 1934
with the "Compagnons de Notre-Dame".*

Yvette also played tennis. She would regularly go and play this sport at the Pie XII Park in Trois-Rivi eres. And that's where she met  mile Lacroix, son of Henri Lacroix and Victoria Poitras. Besides playing the same sport as Yvette,  mile was also the groundskeeper for the tennis court. Yvette married  mile on January 8, 1945, at the Church of Saint-Fran ois-Xavier in Trois-Rivi eres.  mile became an advertising representative and worked for the three most important media of the day in Trois-Rivi eres, the radio stations CKTR and CHLN, as well as the daily newspaper, *Le Nouvelliste*. Yvette gave birth to four children: Jean (1945), Fran oise (1948, deceased at 6 months of age), Louis (1950) and H el ene (1953).

A woman of many talents, besides raising her family, Yvette was a model for the Fortin and Clairette stores around 1962, and also served as a primary school secretary for several years. Before finally retiring in 1973, she had started employment at the Cooke Hospital in Trois-Rivi eres as a telephone operator, and from there, went on to become Chief of Distribution for the meal services, kitchenettes and cafeteria of that institution.

Definitely a woman of her day, Yvette was involved in her community, concerned with daily life, politics and education. In the schools in Trois-Rivi eres, she initiated the Parent Teacher movement, forerunner of the School Councils. She was one of the first women to be elected President of the Saint-Jean Baptiste Society. She was a fervent, practising, avant-garde Catholic, anchored in the real world, and member of the Diocesan Committee for vocations.

After retiring, Yvette continued to be involved in her community, and travelled extensively internationally, notably in North America, Europe, the USSR, Israel and the Holy Land. She had beautiful calligraphic handwriting, painted for her own pleasure, and kept abreast of the news. Throughout her life, she also did all her own sewing.



June 1954, the Lacroix family

The characteristics that best describe Yvette are her benevolence, compassion, giving of herself, thirst for justice, and a great capacity for love and respect. What she left us as most precious, was her open mindedness, faith, awareness of others, generosity, sense of wonder, and above all, love.

Denis, the “Happiness Broker”

by Denis Perron

English translation by Marie-Louise Perron (514)

I was born on November 6, 1950, in Shawinigan, the son of Germaine Thibodeau and Germain Perron, both from Ste-Thècle. I am the youngest of a family of 6 children, 4 boys and 2 girls. I went to the Primary School St-Sacrement in the Parish of Christ-Roi, only a few minutes on foot from the family home. For high school, I went to the Séminaire Ste-Marie de Shawinigan. I completed college studies in Arts and Sciences at the CEGEP de Shawinigan, and finally obtained a Baccalaureate in Economics at the U.Q.T.R in 1973.

Besides summer jobs at the Carborundum plant in Shawinigan, where my father worked for 40 years, I worked as a substitute teacher on call during my college and university studies, and it happened that I had students my own age and even some older than me. I must say that my strapping physical stature at the time made me look older than my years and helped me keep a strict discipline while I was substitute teaching. The fact that teaching and education held a prominent role in my family also helped me a lot; my mother and her 4 sisters had all been “school mistresses” at the primary level. That was also true of my two sisters, while 2 of my 3 brothers were high school or college teachers. Such a family environment made it natural that I should be attracted to teaching, the pedagogical aspect of it, the vulgarisation of concepts.

On October 15, 1973, at the age of 22, I began my career in the federal public service at the Unemployment Insurance Commission (UIC), where I worked until January 2004. I always worked for this organization, which, over the years, changed names a number of times. Today it is known to the public as Service Canada.

Over my 31 years in the federal public service, I had different positions in the organization, from Benefits Admissibility Officer, Expert & Technical Counsellor, Training Officer, through Service Unit Supervisor, to Director, Canada Employment Centre, Chief of Human Resources, right up to Economist. I occupied these different positions in different locations (i.e. e. constant moving required...): Shawinigan, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Drummondville, Montréal and Brossard.

With respect to music, nothing in the family context would have indicated an emergent attraction to music. While in the 6th grade, having to choose between the school band and choir, I opted for the latter. This heartbreaking choice at the time did not seem to have any consequences such as a call from “upstairs”, unless it was a case of my not hearing it, or having ignored it...

I believe that my passion for music began to take root when I was still in primary school. My brother Richard, 12 years older than me, and resident at the Collège St-Sacrement in Terrebonne would come home for summer vacation, and I remember all those hours spent on the good old porch swing, in the shade, away from the commotion on the big back porch, listening to him sing mainly songs of Félix Leclerc, Béart, Brassens. Right away, when I saw Richard on the swing, I would leave the games I was playing to join him on that famous swing.

At the time, it was *de rigueur* to participate in activities organized by the OTJ that oversaw the activities of several parishes. I remember one amateur contest organized by the OTJ in which I participated - and won by a vote of a show of hands and applause - for my interpretation of a song by Fernand Gignac: "Donnez-moi des roses". I believe that was the moment I realized I was attracted to music and the satisfaction it could bring me, as much as the burst of adrenalin that came from being in a show, and seeing joy and happiness in the eyes of the people hearing a song they liked.

When Richard had other things to interest him besides spending his free time singing on the porch swing under the admiring eyes of his little brother, I took over that pastime myself. I spent hours and hours there, during the day or in the evening with the best friend of my adolescent years: my Sanyo transistor radio. I would listen to my radio, singing my head off all the while to the hits of the day played by the now defunct Station CKSM. My “friend Sanyo” also accompanied me on all my long bike rides.

In those days, my adolescent crushes were often expressed in texts pinched from the top hits of the day. Pauline got "Je me sens bien auprès de toi" by Petula Clark... Hélène was not less well served by "Je te réchaufferai" by Aznavour - that's without counting the song "Louise" by Michel Louvain that had been offered to at least two Louises - only the colour of their hair required a change in the words...

At that time, on Saturday nights at 7:00 p. m. all the young people had a date with the Jeunesse d'Aujourd'hui show with guests doing "lip sync". However, in my day, Sunday afternoons were reserved for family car rides to visit aunts and uncles. As for me, I preferred to stay home to practice my "lip sync". All afternoon, until my parents returned, I would chatter away in front of the big mirror hanging on the living-room wall to the rhythm of the songs of the Classels, the Hou-Lops, the Bel Canto, etc.

While I was at college and university, instead of going to the library between classes or on vacation days, I preferred to

stay home and listen to all the famous 33 and 45 rpm vinyl records there. At that time, my brothers and sisters were all married and my mother, busy with her household chores, never begrudged me that or complained of the music blasting, and me going at it loud enough to drown out the singer.

Then, at age 46 - purchase of my first electronic keyboard - a veritable musical shot in the arm, being able to play music and sing using only 3 fingers of my left hand for automatic chords: a true gift from heaven, a dream come true with a minimum of technique, a musical ear being almost sufficient.

From age 46 to 52, my passion for music became uncontrollable and occupied all my leisure hours, hundreds and hundreds of hours, if not thousands, spent entering the texts of songs of all ages with their accompanying chords, finding the right rhythm on the keyboard, etc.

Over time, a retirement project began to take shape: playing music and singing for people in seniors' residences. My first objective: to spread joy and happiness through song, songs that recall memories in seniors!

So it was that on October 6, 2005, when I had been retired less than year, I had my first gig at a Montreal seniors' residence under the name "Denis, the Happiness Broker".



"The Happiness Broker" at work. The chairs behind him are empty because everyone is dancing...

Through word of mouth, my clientele grew regularly. But in seniors' residences, people don't only sing, dancing also takes place, especially line dancing. Thus, along the way, I had to combine line dancing and singing, which brought me to develop a repertoire common to both groups, the dancers and the singers. Satisfying both groups was a big challenge, without counting the visuals (Karaoke) that was, and still is, an essential element for me to integrate into my entertainment activities.

At that time, my research toward developing my product brought me to contacting line dancing associations where I learned that it was possible to become a certified line dance teacher. No thank you, not for me! But an idea crossed my mind: France likes to dance, and numerous times, had asked me to take social dancing lessons... Hmmm!!!

Marrying our two respective passions - dancing for her and singing for me - working as a team when she would retire in a year or two... Although reticent about my idea at first, she undertook training as a teacher and received her diploma in May 2008. "Denis, the Happiness Broker" became "France & Denis, the Happiness Brokers".

When France retired in 2009, we decided to return to live in the region where we were born, the Mauricie, France herself being from Grand-Mère. As of January 2010, we took up our activities again, line dancing and entertaining. Concentrating at first in the Des Chenaux MRC, for two years now, our activities have taken place almost exclusively in Trois-Rivières and Cap-de-la-Madeleine.

Over the years, I spent more time on line dancing, and little by little became France's assistant with respect to teaching the dances. This aspect satisfied the attraction I have always had for teaching, but France is still the "Line Dancing Project Manager".

Our association, France and me, as far as our complementarities in technical competence and personal qualities go, (she has endless patience in teaching and a phenomenal memory for choreographies), gives us pleasure in working together as well as in attaining our basic objective: to spread joy and happiness by having "EVERYBODY DANCE!"

If I have music in my blood, it can be said that France has dance. With respect to our complementarities, I give her the note, and she gives me the step.

Right now, we give lessons at three different levels: 1 - Introduction to line dancing, 2 - Beginner (1 & 2), 3 - Intermediate. To do this, we have more than 150 choreographies that we use for our teaching and entertainment activities: evenings of dance specifically for our students, entertainment with singing and dancing in residences, for the FADOQ (Quebec Federation of Seniors) and other organizations. That means, over the period of 10 years of our activity in the world of line dancing, France had to learn and master 400 to 500 choreographies!

People we meet often say to us, "You must be pretty busy with the kind of work you do!" And that is indeed the case: our passion is not only an occupation, but is really a constant preoccupation, in the sense that we are always doing research, or on the lookout for music, shows, clips, etc., that could improve what we do, this with the intent of surprising the people who support us, and giving them moments of joy and

unexpected pleasure. In short, our common passion, France and me, is really a lifestyle where the aspects of leisure, or hobby come together and mix with the dimension of work...

Now, at the end of this article, I would like to thank France for allowing me, at my age, to fulfil a lifelong dream: to sing and dance, and at the same time, share with others the pleasure I get from these things.

Thank you to France whom I got to know at work in January 1974. Funny thing, the "love bug" only bit me 15 years later... We began our life together in 1990, and our marriage was celebrated 15 years later, in 2005. What important stage of life, unknown today, awaits us on our 15th anniversary in 2020?

ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE INC.
498, 9^e Rang, Val-Joli, QC J1S 0H3

THE PERRON OF THE YEAR OR THE PERRON FAMILY OF THE YEAR

In our continuing aim to attract descendants of the Perron family and make them aware of our association, the *Association des familles Perron d'Amérique* suggests the creation of an **AWARD OF RECOGNITION**. The AFPA is proud to acknowledge the work of a **Perron individual** or of a **Perron family** who, through involvement in the community or elsewhere and regardless of the field, has\have distinguished himself\themselves and made an important contribution.

All submissions will be studied by the Board who will make the final decision. Only one application will be chosen per year.

The award:

- A one-year membership or a one-year renewal of an existing membership
- A certificate
- The presentation in the fall bulletin of the Perron of the year or the Perron family of the year and the reasons for their nomination.

The family or individual chosen will be part of the selection committee that will choose the winner(s) for the following year.

This file will be one of the responsibilities of a vice-president.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle
de l'*Association des familles Perron d'Amérique*
aura lieu le dimanche 19 août 2018 à 9h00
dans la salle Jean Larose
du Château Mont-Ste-Anne, Beauséjour, Qc

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 août 2017
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier
6. Approbation des actes des administrateurs
7. Rassemblement 2019 : date, lieu, contenu, etc.
8. Nomination d'un(e) vérificateur(trice)
9. Élections
10. Varia
 - 10.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 20 janvier 2018
11. Levée de l'assemblée

ANNUAL GENERAL MEETING

NOTICE TO ALL MEMBERS

The *Association des familles Perron d'Amérique*
will hold its Annual General Meeting
Sunday, August 19, 2018 at 9 a.m.
in the salle Jean Larose
at the Château Mont-Ste-Anne, Beauséjour, Qc

AGENDA

1. Opening of the Annual General Meeting
2. Reading and adoption of agenda
3. Reading and adoption of the minutes of the last Annual General Meeting of August 13, 2017
4. President's report
5. Treasurer's report
6. Approval of the Board of Directors' decisions/actions
7. Gathering 2019 : date, location, content, etc.
8. Appointment of an auditor
9. Elections
10. Varia
 - 10.1 Reading and adoption of the minutes of the Special Meeting of January 20, 2018
11. Closing of the Annual General Meeting

ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES THE PROVISIONAL FINANCIAL REPORT

Cette page et la suivante contiennent les données financières non vérifiées à être présentées à l'AGA 2018

The following two pages contain the unaudited financial report to be presented at the
2018 Annual General Meeting.

| ÉTATS DES RÉSULTATS | | |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|
| | 30 AVRIL 2018 | 30 avril 2017 |
| Colonne1 | | |
| REVENU | 2018 | 2017 |
| ADHÉSIONS DES MEMBRES | 3 320,00 \$ | 4 533,00 \$ |
| ARTICLES PROMOTIONNELS | 663,80 \$ | 1 129,00 \$ |
| INTÉRÊTS + ÉCHANGE AMÉRICAIN | 43,83 \$ | 109,29 \$ |
| DON | 230,00 \$ | 160,00 \$ |
| COMMANDITES | 670,00 \$ | 1 450,00 \$ |
| RASSEMBLEMENT 2017 | - \$ | 267,32 \$ |
| TANGERINE (8380,99 \$) | | |
| traite bancaire (11711,38 \$) | | |
| compte épargne Desjardins | 7 000,00 \$ | |
| total | 11 949,63 \$ | 7 648,61 \$ |
| DÉPENSE | 2018 | 2017 |
| DÉPENSES DES ADMINISTRATEURS | 639,40 \$ | 999,00 \$ |
| BULLETIN | 2 923,86 \$ | 3 096,00 \$ |
| COÛT DES ARTICLES PROMOTIONNELS | 524,00 \$ | 1 133,30 \$ |
| POSTE CANADA | 40,81 \$ | 334,44 \$ |
| FOURNITURES & PHOTOCOPIES | 202,92 \$ | 380,10 \$ |
| COTISATION & CONGRÈS FAJQ | 319,56 \$ | 528,23 \$ |
| FRAIS BANQUAIRE | 51,66 \$ | 60,50 \$ |
| ASSURANCE | 66,00 \$ | 16,00 \$ |
| CHARTE FÉDÉRALE IET REGISTRAIRE | 34,00 \$ | 34,00 \$ |
| TÉLÉPHONE | 3,23 \$ | 100,07 \$ |
| FLEURS, CERTIFICAT CADEAU, DON | 0,00 \$ | 23,00 \$ |
| SOUTIEN À L'EXCELLENCE | 120,00 \$ | 0,00 \$ |
| DOSSIER MICHEL | 1 208,12 \$ | 0,00 \$ |
| autre (non identifiable) | 94,52 \$ | 0,00 \$ |
| part sociale | 5,00 \$ | |
| commande de chèque | 179,08 \$ | |
| inscription salon festq | 229,93 \$ | |
| total | 6 684,11 \$ | 6 728,84 \$ |

| BILAN AU | | |
|---|---------------------------|--------------|
| | 30 AVRIL 2018 | 30 AVRIL 17 |
| | 2018 | 2017 |
| ACTIFS | | |
| COMPTE BANCAIRE TD | 0,00 \$ | 2 769,37 \$ |
| COMPTE TANGERINE | 0,00 \$ | 8 351,52 \$ |
| AVANCE RASSEMBLEMENT 2017 | | 1 555,85 \$ |
| INVENTAIRE | 6 183,20 \$ | 6 325,00 \$ |
| COMPTE DESJARDINS | 2 415,90 \$ | |
| COMPTE ÉPARGNE AUX ENTREPRISES | 7 012,76 \$ | 0,00 \$ |
| | total 15 611,86 \$ | 19 001,74 \$ |
| TOTAL DE L'ACTIF | | |
| PASSIF | | |
| ADHÉSIONS PERÇUES D'AVANCE 208 membres | 5 200,00 \$ | 4 251,00 \$ |
| | total 5 200,00 \$ | 4 251,00 \$ |

**ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE INC.
498, 9^e Rang, Val-Joli, QC J1S 0H3**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de l'Association des familles Perron d'Amérique tenue le 13 août 2017 à l'Hôtel le Victorin de Victoriaville, QC sous la présidence de M. Normand Perron (838), et à laquelle sont présents les membres du Conseil: Mmes Linda Perron (943), Gabrielle Perron-Newman (313) et Josiane Perron (1000) et MM. Robert Perron (901), Michel Perron (152), Richard Lyness (755).

Absence avec avis : M. Gilles Grondin (847)

Absence sans avis: M. Marcel Perron (827)

Sont aussi présents les membres en règle formant QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée générale à 9h15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2017-1010)

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

APPUYÉE par Mme Carmen Perron (1007)

Il est RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 14 AOÛT 2016

Le procès-verbal de la dernière AGA faisait partie des documents reçus à l'accueil.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE (2017-1011)

Sur PROPOSITION de M. Pierre Perron (165)

APPUYÉE par Mme Carole Perron-Belley (908)

Il est RÉSOLU :

Que la secrétaire soit exemptée de faire lecture dudit procès-verbal.

À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL (2017-1012)

Sur PROPOSITION de M. David Tear (1002)

APPUYÉE par Mme Manon Perron (719)

Il est RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 août 2016 tenue à l'Hôtel Château Roberval soit adopté avec les corrections apportées par Mme Cécile Perron.

À L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président nous fait lecture de son rapport pour 2016-2017, lequel demeure annexé aux présentes et sera déposé aux archives. Le rapport du président sera dans le bulletin d'automne.

5. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le trésorier nous présente le bilan financier.

Adoption du rapport du trésorier (2017-1013)

Sur PROPOSITION de Mme Carole Perron-Belley (908)

APPUYÉE par Mme Nicole Perron (195)

Il est RÉSOLU :

QUE le rapport du trésorier soit adopté.

À L'UNANIMITÉ

6. APPROBATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS (2017-1014)

Sur PROPOSITION de M. Yvon Perron (81)

APPUYÉE par Mme Bertha Perron (869)

Il est RÉSOLU :

QUE les actes des administrateurs soient ratifiés.

À L'UNANIMITÉ

7. RASSEMBLEMENT 2018 : DATE, LIEU, CONTENU ETC.

Trois régions sont retenues pour le prochain rassemblement: Les Éboulements/Baie St-Paul, St-Ferréol/Mont Ste-Anne et le Bas St- Laurent. Le président donne aux membres présents jusqu'au 15 septembre pour faire connaître leur choix.

Le Conseil va compiler les réponses des membres et, avec Manon, trouver l'endroit pour tenir le rassemblement 2018.

8. NOMINATION D'UN(E) VÉRIFICATEUR(TRICE) (2017-1015)

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

APPUYÉE par Mme Carole Perron-Belley (908)

Il est RÉSOLU :

QUE M. Pierre Perron (165) soit reconduit dans son mandat de vérificateur.

Pierre accepte.

A L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTIONS

Les membres sortants du Conseil vont prendre place avec les membres dans la salle.

Le président demande à l'assemblée de choisir un(e) président(e) d'élections.

Nomination d'un(e) président(e) d'élections (2017-1016)

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

M. Yvon Perron (81) est nommé président d'élections. Il accepte.

Nomination d'un(e) secrétaire d'élections (2017-1017)

Sur PROPOSITION de Mme Nicole Perron (195)

Mme Marlène Perron (255) est nommée secrétaire d'élections. Elle accepte.

Le président et la secrétaire d'élections prennent place à l'avant. Le président d'élections annonce que cinq (5) mandats viennent à échéance cette année, ceux de Mmes Linda Perron (943), Gabrielle Perron-Newman (313) et Josiane Perron (1000) ainsi que ceux de MM. Robert Perron (901) et Normand Perron (838). M. Normand Perron avise aussi que M. Marcel Perron ne peut pas terminer son mandat. Il y a donc vacance à un poste d'un an.

Le président d'élections invite alors les membres du Conseil sortants à faire connaître leurs intentions de renouveler leur mandat. Tous présents acceptent de renouveler pour un autre mandat de deux ans.

Le président d'élections demande si le *Comité de mise en candidature* a reçu des bulletins de candidats éventuels. La réponse est négative. Il déclare alors ouverte la séance de nominations pour combler le poste d'un an.

Mme Jeannine Perron (293) propose Carmen Perron (1007). Carmen décline.

Mme Nicole Perron (195) propose David Tear (1002). David accepte.

Le Conseil se retire avec le président et la secrétaire d'élections pour choisir ses dirigeants.

Le conseil 2017-2018 sera composé des membres suivants :

Dirigeants :
Président : Normand Perron (838)
1er vice-président: Robert Perron (901)
2e vice-président : Richard Lyness (755)
Trésorière : Linda Perron (943)
Secrétaire : Gabrielle Perron-Newman (313)

Administrateurs :
Michel Perron (152)
David Tear (1002)
Gilles Grondin (847)
Josiane Perron (1000)

Le président reprend sa place pour présider le reste de l'assemblée générale.

10. VARIA

10.1 Amendements aux Statuts et règlements généraux de l'AFPA

Pour répondre à la demande faite lors de la dernière AGA, un comité a été formé pour mettre à jour *les Statuts et règlements généraux de l'AFPA*. Ces modifications apparaissent dans le bulletin d'été (Vol. 26, no. 2). Le président fait un ajout au point 5.12.5 : Un membre du Conseil peut participer à une réunion du Conseil à l'aide du téléphone ou lien internet et est, en pareil cas, réputé assister à la réunion.

Normand veut aussi ajouter la description des tâches du président d'élections dans le coutumier à la fin des *Statuts et règlements généraux*.

ADOPTION DES AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'AFPA (2017-1018)

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

APPUYÉ par M. Claude Perron (939)

Il est RÉSOLU :

QUE les mises à jour faites par le comité désigné et par le CA soient adoptées.

A L'UNANIMITÉ

10.2 Bulletins papiers ou bulletins électroniques

Le président mentionne qu'il y a eu 32 réponses au sondage : 19 membres désiraient un bulletin papier, 9 membres préféreraient un bulletin électronique et 4 membres n'avaient pas de préférence.

M. Pierre Perron (165) demande si un bulletin électronique ne diminuerait pas les coûts de publication. Le président répond que M. Gilles Grondin (847), éditeur du bulletin, s'est informé auprès de la compagnie qui imprime notre bulletin. Le nombre de copies d'un bulletin ne change pas le prix; c'est plutôt le nombre de pages couleurs et le nombre total de pages dans le bulletin qui font que les coûts sont plus élevés.

Mme Line Théroux (999) demande pourquoi il y a deux bulletins envoyés à la même adresse. Pour que ceci ne se produise pas, Josiane (1000), responsable du membrariat, doit désactiver les membres qui ne veulent pas une copie du bulletin et, après que toutes les étiquettes soient imprimées, elle doit réactiver tous ces membres. C'est un travail supplémentaire pour elle.

10.3 Dictionnaire Perron

Quelques membres mentionnent que le prix du Dictionnaire Perron n'est pas sur le *Bon de commande* du site web.

La secrétaire indique que cet oubli a été corrigé.

10.4 Casquettes Perron

Conrad dit qu'il doit faire d'autres démarches. Il veut une casquette sans couture sur le devant pour que l'écusson brodé puisse être posé à plat sur le tissu. Il veut aussi un écusson qui soit plus clair surtout pour la devise.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2017-1019)

SUR proposition de M. Jean-Yves Perron (256)

Il est RÉSOLU :

QUE l'assemblée générale soit levée à 10h48.

A L'UNANIMITÉ

.....

Normand Perron (838)
Président

Gabrielle Perron –Newman (313)
Secrétaire

ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE INC.
498, 9^e Rang, Val-Joli, QC J1S 0H3

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire de l'Association des familles Perron d'Amérique tenue le 20 janvier 2018 au Centre St-Pierre de Drummondville, QC sous la présidence de M. Normand Perron (838), et à laquelle sont présents les membres

du Conseil: Mmes Linda Perron (943) et Gabrielle Perron-Newman (313) et MM. Robert Perron (901), Michel Perron (152), Gilles Grondin (847) et David Tear (1002).

Absence avec avis : M. Richard Lyness (755) et Mme Josiane Perron (1000)

Sont aussi présents les membres en règle formant QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée extraordinaire à 10h01.

2. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Le président souhaite la bienvenue aux membres en ce beau samedi matin.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2018-1045)

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

APPUYÉ par M. David Tear (1002)

Il est RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

À L'UNANIMITÉ

3.1 Signature de la feuille de présence et remise des procurations :

Le président demande aux membres dans la salle de s'assurer qu'ils ont signé la feuille de présence et de remettre toutes procurations reçues.

Mme Bertha Perron (869) veut savoir qu'est-ce qu'*Ancestry*. Michel Perron (152) lui dit que c'est la plus grosse compagnie de bases de données généalogiques. C'est une compagnie sans but lucratif située aux États-Unis. Il mentionne qu'ils ont un service pour l'ADN. Michel est avec *Ancestry* depuis 2004.

3.2 Avis de convocation d'une assemblée extraordinaire :

Une assemblée extraordinaire peut être convoquée par résolution du Conseil (*Statuts et règlements généraux*, article 3.2).

Le président fait la lecture de la résolution 2017-1031 qui a été adoptée à la réunion du Conseil (conférence téléphonique) du 21 novembre 2017. L'avis de convocation a été expédié dans les délais mentionnés dans l'article 3.3 de nos *Statuts et règlements généraux*.

Avis de convocation d'une Assemblée extraordinaire (Résolution 2017 — 1033)

Sur PROPOSITION de M. Gilles Grondin,

APPUYÉ par M. Robert Perron,

QU'une Assemblée extraordinaire soit convoquée et que les membres soient avisés par une lettre insérée dans le prochain bulletin ou par un envoi postal pour nos anciens membres qui n'ont pas d'adresse courriel. La lettre devrait avoir un coupon-réponse (procuration) pour les membres qui seront incapables d'assister à l'assemblée.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

3.3 Adoption de la Résolution 2018-1043:

Le président fait la lecture de cette résolution adoptée à la réunion du Conseil (conférence téléphonique) du 17 janvier 2018.

MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'AFPA POUR L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2018

ATTENDU QUE les anciens membres de l'AFPA ont été invités à cette assemblée extraordinaire et qu'ils sont directement concernés par la situation, les membres du CA désirent leur donner le droit de s'exprimer, de donner leurs opinions et de voter.

Sur PROPOSITION de M. David Tear

APPUYÉ par M. Robert Perron

RÉSOLU QUE : Les articles 2.2, 2.5, 3.3, 3.5, 3.6, 3.7 et 5.8 de nos *Statuts et règlements généraux* soient modifiés pour inclure non seulement les membres actifs et en règles mais aussi les anciens membres de l'AFPA. Ces modifications s'appliquent seulement à l'assemblée extraordinaire du 20 janvier 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Les membres présents à l'assemblée extraordinaire sont d'accord avec la Résolution 2018-1043 prise par le Conseil. (Résolution 2018-1046)

Sur PROPOSITION de M. Yvon Perron (81)

APPUYÉE par Mme Francine Perron (923)

RÉSOLU QUE : Les articles 2.2, 2.5, 3.3, 3.5, 3.6, 3.7 et 5.8 de nos *Statuts et règlements généraux* soient modifiés pour inclure non seulement les membres actifs et en règles mais aussi les anciens membres de l'AFPA. Ces modifications s'appliquent seulement à l'assemblée extraordinaire du 20 janvier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 Lecture de la situation (Michel/Ancestry) et actions posées à ce jour par le CA : Le président fait la lecture suivante :

En avril 2017, les membres du conseil (2016-2017) ont reçu un courriel de Michel Perron (152) généalogiste de l'AFPA et trésorier, qui nous mentionnait : (extrait de son courriel)

***J'ai fait faire mon ADN au travers de Ancestry.ca. Il m'a fallu mettre mon arbre généalogique en ligne pour pouvoir me connecter. Je l'ai mise en privé sans photo ni personne vivante pour avoir de l'information. Les membres (Ancestry) doivent me contacter. Ce n'est pas la banque au complet mais seulement ceux qui me sont apparentés (descendants Suire).

Michel est le généalogiste de l'Association depuis sa création en 1991. Il avait déjà une banque de données. Au fil des années, lors des rassemblements ou autres activités, beaucoup de nos membres ont remis à Michel, généalogiste de l'AFPA, une copie de leurs arbres généalogiques et/ou des articles de journaux, et/ou des photos, et/ou ils ont transmis verbalement leurs informations avec autorisation pour que ces dernières soient intégrées dans un éventuel dictionnaire. Ces informations n'étaient pas transmises pour la banque personnelle de Michel Perron résident de Nepean, Ontario, selon notre interprétation.

Extrait : Du procès-verbal de la réunion du CA de l'AFPA du 23 novembre 1991 :

6.6 Dictionnaire généalogique

Autre objectif de l'association, la publication d'un dictionnaire généalogique des familles Perron d'Amérique. En ce sens, Mme Francine Perron (002) laisse la parole à M. Michel Perron (152).

Avec plus de trente (30) années de recherches généalogiques effectuées sur les Perron, M. Michel Perron (152) explique comment il entrevoit un dictionnaire généalogique, la cueillette des données et informations historiques. De plus, il expose sa recherche d'un logiciel efficace répondant adéquatement aux exigences de l'association. M. Michel Perron (152) exprime la possibilité de recevoir toute l'information nécessaire *en ce qui a trait à l'élaboration du dictionnaire généalogique des familles Perron d'Amérique.*

Extrait : du procès-verbal du comité du dictionnaire tenu le 15 novembre 1998

MATÉRIEL DISPONIBLE = Le comité a présentement à sa disposition une banque de données de 18 500 mariages et de 3 000 individus non mariés pour un total de près de 40 000 personnes. Ces données ont été saisies par Michel Perron.

Pierre préparera un protocole d'entente entre les membres du comité et l'Association en ce qui concerne les droits d'auteur de la banque et du dictionnaire

Extrait : Du procès-verbal du 17 mai 2003 : 11.3 Dictionnaire généalogique

Michel a fini de faire les entrées de la liste que Pierre lui a passée. Il nous montre une couverture de CD qu'il a élaborée. Il préfère des CD à des volumes pour le Dictionnaire généalogique, dit-il, car le dossier est trop volumineux. De plus, il est question de droits de propriété sur la banque des données. La secrétaire fera des recherches dans les anciens procès-verbaux pour trouver comment était formulée la résolution mandatant Michel comme responsable du Dictionnaire.

À la réunion du conseil du 11 août 2017, il fût demandé à Michel Perron (152) de produire une lettre dégageant l'AFPA de toutes poursuites judiciaires, suite à la publication des coordonnées sur le site d'Ancestry®. Michel nous annonce que la banque de données *est sa propriété* qu'il y travaille depuis de nombreuses années et elle n'est pas celle de l'AFPA.

Plusieurs résolutions prises par le Conseil au fil des ans, mentionne que l'AFPA a accepté de défrayer les coûts des logiciels de généalogie utilisés par Michel et des comptes de dépenses ont aussi été autorisés.

Résolution numéro 97-294 : Achat d'un CD-ROM : mise à jour des mariages au Canada. QUE l'Association absorbe les frais d'achat du CD-ROM de Trinity Tree Maker. À l'unanimité

15 avril 2000 : 12.3 Dictionnaire généalogique (2000-430)

QU'un montant de 150 \$ soit alloué pour assurer la poursuite des recherches.

5.2 Dictionnaire généalogique (10) Résolution (2000-457)

Acquisition de « Master Genealogist » dont les frais (79 \$ US) sont absorbés par l'Association. À l'unanimité

Procès-verbal du 31 mars 2001 : 5.1 Dictionnaire généalogique (5.2)

Michel a reçu et installé le logiciel « Master Genealogist ». La banque de données contient maintenant 52,000 entrées.

De plus une entente-cadre (copie en annexe) signée en 2003 par Rhéal Perron (492) président de l'AFPA et le directeur du comité du dictionnaire (Pierre Perron 165) mentionne :

De façon plus spécifique, le rôle du directeur du Comité de gestion de recherches porte sur ce qui suit :

Extrait : 3 *Toute information ou tout document généalogique obtenu dans le cadre des activités de l'Association demeure la propriété de l'Association et la copie originale de tels documents est déposée aux archives de l'Association.*

À la réunion du conseil du 28 octobre 2017. Aucun membre du conseil n'avait reçu la lettre de Michel et lorsqu'il est question de ce dossier, il menace le Conseil de rendre public tout le contenu de sa banque de données sur Ancestry®

Les 07; 21 novembre; 5 décembre 2017 et 17 janvier, les membres du Conseil se sont réunis par conférence téléphonique concernant ce sujet.

Le 27 novembre : discussion avec Mme Bergeron d'Assurance BFL Assurance; elle a reçu un résumé du dossier, qui sera conservé par eux, en cas de poursuite. (copie en annexe)

Les membres du CA de la Fédération des Associations de familles du Québec ont été avisés.

Le 23 novembre une lettre enregistrée a été envoyée à Michel Perron pour qu'il signe le document que le conseil avait reçu par courriel concernant sa responsabilité.

- Lettre avec signature reçue le 30 novembre 2017

Le 7 décembre une mise en demeure a été postée à Michel Perron

- Confirmation de réception le 12 décembre 2018. Suivi Poste Canada

3-5 La démission de Michel :

Le 18 novembre les membres du conseil ont reçu un courriel de l'avis de démission de Michel. Démission qui a été refusée par le Conseil à sa réunion du 21 novembre 2017.

Robert explique le refus du CA. S'il y a poursuite contre l'AFPA par un ancien membre ou par un membre actif, il va y avoir des frais. Michel était membre du CA durant la période où il a mis 'sa' banque de données sur *Ancestry*© alors il doit assumer ses responsabilités.

Selon l'article 2.5 (voir aussi l'article 5.8) Pouvoirs des membres :

Les pouvoirs des membres sont d'élire annuellement les membres du Conseil d'administration et, le cas échéant, de destituer tout membre du Conseil qui manque à sa tâche ou qui cause préjudice à l'Association, de nommer le vérificateur et de ratifier les actes des membres du Conseil.

Gilles (847) ajoute que s'il y a une poursuite par un membre et que Michel n'est plus membre du CA, il s'en laverait les mains.

Bertha (869) demande si l'AFPA a une assurance pour de tel cas. Le président répond à l'affirmatif. Il ajoute qu'un dossier est ouvert seulement quand il y a plainte.

3.6 Commentaires de Michel :

Michel explique que déjà, en 1991, il avait 30 ans de généalogie de fait et 7 000 noms dans sa banque de données. Il a invité l'AFPA à partager sa banque. Quelques comités ont essayé, selon lui, de s'en approprier. Il dit qu'il ne faisait pas un don à l'Association. Il ne vend pas son information généalogique à *Ancestry*©. Il a travaillé pour l'AFPA et donc pour cette raison les fournitures telles le papier, l'encre, les logiciels, etc., ont été payées. Dernièrement, il dit qu'il avait l'impression que le CA voulait contrôler sa banque. Il dit remettre à Pierre chaque année, en mai, une banque de données. Il dit que c'est impossible d'enlever des noms dans la banque. L'AFPA, selon lui, a peur de se faire poursuivre. Il veut continuer à faire de la généalogie. Il n'a pas toujours inscrit la source de ces informations car il a trop de noms. Ce n'est que sa parenté qui figure sur *Ancestry* et qu'aucune personne vivante n'apparaît. Il mentionne que sa banque est barrée et que si quelqu'un veut plus d'information sur un nom qui apparaît sur *Ancestry*, il doit contacter Michel.

3.7 Questions et commentaires des membres :

Yvon (81) dit qu'il est plus éclairé après les commentaires de Michel. Il souligne que la banque de données n'a pas été vendue alors aucun argent n'est impliqué. Il dit que c'est important de s'entendre avec Michel.

Bertha (869) demande quels noms de membres sont inclus dans la banque de données remise à *Ancestry*. Michel répond que c'est sa famille et ceux qui y sont apparentés.

David (2002) demande à Michel pourquoi il ne veut pas partager avec l'AFPA. Michel dit que toute sa banque a été donnée à Pierre. La seule chose à faire maintenant c'est de trouver un autre logiciel de travail.

Gilles (847) mentionne qu'*Ancestry* vend son information. Il faut s'abonner pour pouvoir faire de la recherche.

Conrad (995) dit que l'information généalogique recueillie était pour construire un dictionnaire Perron. Alors, Michel perdait sa banque de données car c'est difficile d'enlever les noms.

Gilles (847) répond que les noms peuvent être enlevés mais cela prend du temps. Il fait présentement cela avec le dictionnaire.

Michel mentionne que sa cotisation à l'AFPA pour un an est de 25\$ mais il lui coûte 100\$ pour s'abonner à *Ancestry*. Il n'a pas mis sa banque sur *Ancestry* pour faire de l'argent.

Bertha (869) dit qu'elle a fait et fait toujours du bénévolat. Quand elle travaille pour un organisme, elle donne de son temps, de son argent, de sa santé. Le travail qu'elle fait est pour l'organisme et il reste à ce dernier.

Le président dit que l'AFPA a une banque complète des données de Michel. Il y a aussi les photos prises durant les rassemblements. Il mentionne que n'importe qui peut être membre d'*Ancestry*. Mais la question demeure : pourquoi est-ce que les informations généalogiques données à l'AFPA se retrouvent sur un site international? Pourquoi ne pas donner la banque à notre association?

Carole (908) demande pourquoi la banque de données de Michel ne se retrouverait pas sur un site international.

Robert lit le paragraphe sur le formulaire généalogique que les membres remplissent :

<Voici, pour contribuer à la généalogie et à l'histoire des familles PERRON, ce que je possède sur ma lignée personnelle. J'accepte que ces informations paraissent dans la banque de données de l'AFPA ainsi que dans le futur Dictionnaire des familles PERRON.>

Nulle part est-ce qu'une compagnie, société ou organisme généalogique n'est mentionné.

Michel répond que ce n'est pas toute sa banque de données qui se retrouve sur *Ancestry*.

Yvon (81) dit à Michel qu'il doit trouver la démarche dans laquelle il va être capable de participer avec l'association.

Carole (908) dit à son frère, Michel : ils veulent que tu enlèves les noms remis par les membres de l'AFPA.

Bertha (869) se dit d'accord sur le travail accompli par Michel. Mais, selon elle, l'information remise à l'AFPA reste à l'AFPA. Elle n'est pas donnée à un autre organisme.

Nicole (195) demande si le CA savait que Michel avait transmis de l'information à *Ancestry* à la dernière AGA. Le président répond à l'affirmatif mais dit qu'un rassemblement est pour un événement festif et aussi, à ce moment, le CA n'avait pas toute l'information pour adéquatement se prononcer sur le sujet. Elle demande s'il y a un document pour dire que Michel prend toute la responsabilité de cette situation. Normand lit la lettre que Michel a signée et datée et qui a été reçue le 30 novembre. (Document en annexe pour les Archives)

Jean-Yves (256) dit que l'association c'est tout le monde par contre transmettre des données à *Ancestry*, c'est personnel. L'AFPA n'a pas l'autorité de refuser à Michel ni à qui que ce soit de mettre de l'information sur *Ancestry*. Sur le site d'*Ancestry*, il peut y avoir un autre Perron qui donne de l'information généalogique. Sa banque de données lui appartient et Michel prend toute la responsabilité que ce geste implique. Il n'avait pas à dire ce qu'il avait fait. Nous devrions respecter Michel et faire une entente. Ce n'est pas tous les gens qui peuvent payer pour de l'information.

Carole (908) dit que ce n'est pas un fichier entier qui est remis à *Ancestry*. Il faut transférer les données une à une.

Doug (994) demande si une fois l'information remise à *Ancestry*, elle peut être enlevée. Michel répond que <oui, cela se fait>.

Linda (943) veut savoir pourquoi Michel est allé à *Ancestry*; initiative personnelle ou mandat du CA. Michel lui répond qu'il fait cela par lui-même. Il n'a pas à demander l'autorisation au CA car c'est sa banque qu'il a transmise.

Gilles (847) dit que dans la banque de données Michel n'a pas seulement sa famille et sa lignée; il a aussi des informations que les membres ont données à l'AFPA et non à la banque de Michel.

David (1002) reconnaît le travail de Michel mais il veut que l'information qu'il a donnée à l'AFPA, reste à l'AFPA. Il faut respecter ce que les membres veulent et ce qui a été inscrit sur les procurations. Il veut que la mise en demeure reste en vigueur pour ne pas que la banque de données soit passée à un autre membre de la famille de Michel.

Cécile (129) demande s'il y a eu réponse de M. Guy Perron (3). Le président répond à l'affirmatif mais il n'a pas la copie papier car elle a été envoyée à l'adresse de l'AFPA. Il n'y a pas eu d'autres échanges avec Guy.

Carole (908) veut savoir le nombre de membres qui étaient pour et combien contre sur les procurations reçues. Le président répond que 71 procurations ont été reçues mais il ne veut pas influencer le vote si vote il y a.

Nicole (195) demande si la mise en demeure tient. Michel répond qu'il ne tient pas compte de la mise en demeure car c'est SA banque de données.

3.8 Décisions des membres pour la suite des événements :

Comité formé pour trouver une solution entre l'AFPA et Michel Perron (Résolution 2018-1047)

Robert (901) suggère des rencontres avec un (1) membre du CA, un médiateur et Michel pour en venir à une solution dans ce dossier.

Sur PROPOSITION de Mme Bertha Perron (869)

APPUYÉ par M. Conrad Perron (995)

RÉSOLU QU'un comité soit mandaté pour trouver une entente entre les deux (2) parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement à la Résolution 2018-1047 (Résolution 2018-1048)

M. Jean-Yves Perron (256) veut faire un amendement à la Résolution 2018-1045 concernant le temps nécessaire pour faire le travail.

Sur PROPOSITION de M. Jean-Yves Perron (256)

APPUYÉ par M. Yvon Perron (81)

RÉSOLU QUE le comité prenne le temps nécessaire pour trouver une solution et que la date limite soit l'AGA de 2019.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Il n'y a pas de vote. Michel dit que si l'assemblée désire qu'il reste jusqu'à la fin de son mandat, il accepte. Il veut se retirer du CA après ce mandat mais non de l'Association.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE (2018-1049)

Normand remercie les membres de leur déplacement.

SUR proposition de M. Jean-Yves Perron (256)

Il est RÉSOLU :

QUE l'assemblée extraordinaire soit levée à 11h47.

A L'UNANIMITÉ

Normand Perron (838)
Président

Gabrielle Perron-Newman (313)
Secrétaire

Association des familles Perron d'Amérique inc.

498, 9e Rang
Val-Joli (QC) Canada J1S 0H3
<http://www.famillesperron.org>

Fondée en avril 1991, l'Association des familles Perron d'Amérique inc est un organisme à but non lucratif qui a pour objectifs :

- de répertorier tous les descendants en ligne directe ou par alliance des ancêtres Perron;
- De faire connaître l'histoire de ceux et celles qui ont porté ce patronyme;
- de conserver le patrimoine familial;
- d'amener chaque Perron à découvrir ses racines et raconter sa petite histoire;
- de réaliser un dictionnaire généalogique
- de publier quatre fois l'an le bulletin *Vue du perron*;
- d'organiser des rencontres régionales, des rassemblements nationaux et des voyages Perron
- de promouvoir et favoriser diverses activités;
- d'accroître et favoriser les communications et les échanges de renseignements généalogiques et historiques entre ses membres; et
- de susciter le sens d'unité, de fierté et d'appartenance parmi ses membres.

Founded in April 1991, the Association des familles Perron d'Amérique inc. Is a nonprofit organization that pursues the following objectives :

- to document all descendants, in direct line or by marriage, of the Perron ancestors;
- to make known the history of all those women and men who bore that name;
- to preserve the family heritage;
- to prompt every Perron to discover his or her roots and tell his or her own story;
- to build up and publish the family tree;
- to publish *Vue du perron* magazine four times a year;
- to organize regional meetings and nationwide gatherings as well as Perron trips;
- to promote and encourage various activities;
- to increase and encourage communications, as well as historical and genealogical exchanges, among its members; and
- to instill a sense of unity, pride and belonging among its members.

ADHÉSION – MEMBERSHIP

| Membre actif (regular member) | Canada | Outside Canada |
|-------------------------------|----------|----------------|
| 1 an / 1 year | 25\$ Cdn | 30\$ Cdn |
| 3 ans / 3 years | 70\$ Cdn | 85\$ Cdn |

Version électronique du Bulletin – Electronic Bulletin
Version

| | | |
|-----------------|----------|----------|
| 1 an / 1 year | 25\$ Cdn | 25\$ Cdn |
| 3 ans / 3 years | 70\$ Cdn | 70\$ Cdn |

Droits d'adhésion : carte de membre; Passeport-Perron; bulletin *Vue du perron* (4 par an); renseignements historiques et généalogiques; rencontres et activités sociales; assemblée annuelle

Membership privileges : Membership card; Perron-Passport; *Vue du perron bulletin* (4 per year); historical and genealogical information; meetings and social activities; annual reunion

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Dirigeants

| | |
|---------------------------------------|--|
| Président | Normand Perron <i>Saint-Isidore-de-Clifton, QC</i> |
| 1^{er} Vice-président | Robert Perron, <i>L'Anse-St-Jean, QC</i> |
| 2^{ème} Vice-président | Richard Lyness, <i>Grand Isle, ME, USA</i> |
| Secrétaire | Gabrielle Perron-Newman, <i>Sherbrooke, QC</i> |
| Trésorier | Linda Perron, <i>Cookshire-Eaton, QC</i> |

Administrateurs

| | |
|----------------|---------------------------|
| Michel Perron | <i>Ottawa, ON</i> |
| Gilles Grondin | <i>Trois-Rivières, QC</i> |
| David Tear | <i>Coaticook, QC</i> |
| Josiane Perron | <i>Val-Joli, QC</i> |

**DISTRIBUTION DES MEMBRES,
SELON LA SOUCHE ANCESTRALE
Total de membres au 31 mai 2018: 206**

| | |
|-----------|-----|
| SUIRE | 148 |
| DUGRENIER | 45 |
| DESNOYER | 2 |
| INCONNUS | 7 |
| AUTRES | 4 |

**DISTRIBUTION DES MEMBRES
SELON LA CATÉGORIE**

| | |
|--------------|-----|
| ACTIF | 206 |
| BIENFAITEURS | 4 |
| À VIE | 5 |
| HONORAIRES | 9 |

**MERCI DE VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ
MEMBRES BIENFAITEURS**

Jules Perron (34) Normand Perron (244)
Henri Perron (356) Marie-Louise Perron (22)

RESPONSABLE DU MEMBRARIAT :

Mme Josiane Perron (1000)
Pour signaler tout changement d'adresse
courriel OU postale, veuillez contacter :
josiane.perron@hotmail.ca

WEBMESTRE :

M. Éric Lapointe (836)
<http://www.famillesperron.org>

Représentants régionaux

Richard : Responsable des représentants et Maine
Gabrielle : Estrie
George : Massachusetts
Ronald : Minnesota
Marcel : Région de Québec & Chaudière-Appalaches
Manon: Abitibi
Robert : Saguenay / Lac St-Jean

COMITÉ DU BULLETIN

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Éditeur | Gilles Grondin (847) | |
| Traducteurs et correcteurs | Gabrielle Perron Newman (313) | Marcel Perron (827) |
| | Marie-Louise Perron (514) | Richard M. Lyness (755) |
| Collaborateurs | Rodrigue Guilbault (73) | Micheline Bilodeau |
| Publicité | Robert Perron (901) | |

Transmettez vos articles et commentaires à : Gilles.Grondin@uqtr.ca

Send your texts or comments to : Gilles.Grondin@uqtr.ca

PUBLICITÉ - ADVERTISING

| | Noir-et blanc | Couleur |
|-----------------|---------------|----------|
| 1 page | \$100.00 | \$160.00 |
| ½ page | \$ 50.00 | \$ 90.00 |
| ¼ page | \$ 25.00 | \$ 50.00 |
| Carte d'affaire | \$ 10.00 | \$ 25.00 |
| Business cards | \$ 10.00 | \$ 25.00 |

S'adresser à (Please contact) : Robert Perron (rperron3408@gmail.com)

Dictionnaire des familles Perron d'Amérique



La première édition de notre dictionnaire généalogique est maintenant disponible.

En format DVD

OU

en format USB



Prix : CAN \$ 30.00

Prix : CAN \$ 40.00

Frais de poste : CAN \$ 3.50 pour le CANADA **OU** CAN \$ 5.00 pour les USA
Postal fee CAN \$ 3.50 for CANADA **OR** CAN \$ 5.00 for the USA

Adressez votre commande à : Association des familles Perron d'Amérique Inc.
Address your order to : 498, 9e Rang
Val-Joli, QC, CANADA
J1S 0H3



PAYSAGE

par Yvette Perron (voir l'article en page 8)
by Yvette Perron (see the article on page 16)

Dépôt légal ISSN 1188-6005
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-Publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Association des familles Perron d'Amérique Inc
498, 9e Rang
Val-Joli, QC, J1S 0H3
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE

